

undefined - samedi 29 juillet 2017

## ACTU | ARROUX - BOURBINCÉ

PERRECY-LES-FORGES santé

# Chantier retardé de la maison médicale : médecins et infirmières s'expriment

V. ALAMO-BARBELIVIEN (CLP)



*L'ensemble du corps médical de Perrecy rêve, comme les villageois, de voir la maison médicale sortir de terre. Photo Valérie ALAMO-BARBELIVIEN*

**Après l'article paru le 23 juillet à propos du nouveau retard pris par la construction de la maison médicale, les médecins et les infirmières, qui n'avaient jamais pris la parole jusqu'ici, ont décidé de sortir de leur silence afin**

## **de faire le point sur ce dossier complexe.**

« À l'heure actuelle, nous sommes dans l'incapacité de donner une date de mise en service de la maison médicale de Perrecy, déplorent médecins et infirmières perrecycois. Le projet a débuté en décembre 2014, alors en étroite collaboration avec la mairie. Mais en avril 2016, la municipalité a décidé de se retirer, trouvant le montant des travaux trop élevé (*lire par ailleurs*). En tant que professionnels de santé, nous nous sommes retrouvés bien seuls et nous avons dû rechercher par nous-mêmes un bailleur social. La Semcoda (Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain), basée à Bourg-en-Bresse, a accepté de construire ce projet sur le terrain municipal face à la place du monument aux morts mis à disposition par la mairie pour un euro symbolique. »

« D'autres retards sont intervenus à la suite de la volonté de la pharmacie et d'un kinésithérapeute de rejoindre la future maison médicale, avant de se désister, poursuit le corps médical perrecycois. L'architecte avait dû alors refaire les plans tandis que celui des Bâtiments de France les modifiait à son tour, la future maison se trouvant proche de l'église. »

Mais les professionnels de santé ne se découragent pas et c'est seuls qu'ils partent à la chasse aux subventions. Malgré différents contacts avec les conseils départemental et régional, la Communauté urbaine Creusot Montceau ainsi que la préfecture, ils ne parviennent pas à trouver un référent pour les épauler dans leurs démarches, leur dossier étant atypique car non porté par une municipalité. « Les subventions nous permettraient d'avoir des loyers moins élevés susceptibles d'attirer de nouveaux professionnels de la santé », informe le corps médical, qui précise qu'il ne tire aucun avantage financier de ce projet.

## **• « L'intimité des patients n'est pas préservée dans les locaux du Prieuré »**

« Nos locaux du Prieuré ne sont plus aux normes. Les toilettes ne sont pas accessibles aux personnes handicapées et l'intimité des patients n'est pas préservée puisque les cloisons ne sont pas isolées. Pour le même loyer, nous serions dans des locaux neufs, ce qui serait plus confortable pour nos patients. »

« *Les subventions nous permettraient d'avoir des loyers moins élevés susceptibles d'attirer de nouveaux professionnels.* »